

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROTÉGER LES MINEURS ISOLÉS ET LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME - (N° 2021)

Commission	
Gouvernement	

N° 45

AMENDEMENT

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE PREMIER

Retiré avant publication.